



Association du Lac Long Pond

associationlaclong@hotmail.com
<http://laclongpond.org>

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE DE BOLTON-EST LE 3 JUIN 2017 À 10H

En préambule à l'assemblée et à l'invitation du CA de l'Association, madame Fabienne Déturche, Chargée de projet et inspectrice en environnement à la municipalité, présente les programmes en cours et à venir pour préserver l'environnement des lacs et des cours d'eau de Bolton-Est

Vous trouverez en annexe les points saillants de cette présentation.

ASSEMBLEE GENERALE

Ouverture de l'assemblée

Constatation du quorum

Sont présents 33 membres de l'Association incluant les 9 membres du conseil

a) Adoption du procès-verbal de la dernière AGA (14 mai 2016)

PROPOSÉ PAR monsieur Roger Lapointe
APPUYÉ PAR monsieur Jean Bérubé
ET UNANIMENT RÉSOLU
qu'il y ait adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 mai 2016.

b) Rapport des activités 2016

Madame Agnès Renoux, présidente de l'Association du Lac Long Pond, résume les activités de l'année 2016 :

Programme de suivi de la qualité de l'eau :

Comme les années antérieures, l'Association a participé au programme du RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) en effectuant des prélèvements de l'eau du lac en vue d'analyse.

Même si nous n'avons pas la teneur en phosphore pour un des prélèvements en 2016, les tableaux détaillants les résultats physico-chimiques de 2007 à 2016 montrent que la qualité de l'eau du lac s'améliore graduellement malgré un été 2016 particulièrement chaud.

L'analyse manquante du phosphore résulte de problèmes aux laboratoires du RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) qui analysent nos échantillons.

À date, la situation à ces laboratoires est toujours problématique. Le CA de l'Association envisage résilier son entente avec ces derniers pour les tests 2017 et de procéder indépendamment avec un autre fournisseur. Des démarches sont en cours en ce moment.

Nous devons continuer à être exigeants dans la protection de notre environnement car une négligence peut rapidement nous faire perdre le contrôle.

Revégétalisation des rives :

En 2016, suite à une demande faite lors de l'assemblée générale annuelle 2015, l'Association a proposé aux résidents de faire effectuer pour eux des plans d'aménagement en vue d'améliorer la couverture végétale des rives du lac, un des facteurs qui contribue à la préservation de la qualité de l'eau.

Huit propriétaires ont signalé leur intérêt à profiter de cette offre.

Le 1er octobre, Monsieur Jacques Belhumeur du CA accompagné par madame Cybelle Boucher du RAPPEL, organisme spécialisé en environnement, ont visité chacun des volontaires pour évaluer la situation sur leur terrain. Un aménagement comprenant les plants les mieux à même de bonifier leur installation a été proposé.

Avec l'accord de ces propriétaires, l'Association du Lac Long Pond se chargera de commander les arbustes au printemps. Les frais sont couverts par une subvention municipale (2016-2017) et la contribution des résidents.

e) Projets 2017

Madame Agnès Renoux, présidente de l'Association présente les projets ciblés pour 2017

Suivi de la qualité de l'eau :

- poursuivre le programme d'analyse avec RSVL ou avec un autre laboratoire ;
- organiser un comité de vigilance, ainsi qu'un lien avec un laboratoire d'analyse, afin d'agir advenant l'apparition d'algues suspectes qui pourraient signaler l'apparition de cyanobactéries.

Revégétalisation des rives :

- procéder à l'achat et à la distribution des plants recommandés pour les huit participants au programme 2016 ;
- faire une offre ciblée aux propriétaires de terrains où il y a possibilité d'amélioration ;
- évaluer la situation au niveau des ruisseaux tributaires majeurs.

Érosion des sols :

- distribuer gratuitement la brochure de RAPPEL 'Lutte à l'érosion' à tous les résidents du lac, afin de les doter d'un guide pratique pour l'aménagement des chemins et sentiers;
- maintenir l'offre d'aide financière aux membres de l'Association pour des travaux de lutte à l'érosion sur des terrains ou chemins privés ;
- suivre de près la réglementation municipale qui pourrait affecter l'état de l'environnement du lac, en particulier la réglementation sur les chemins et les développements immobiliers.

Discussion suite au rapport d'activité 2016 et aux projets 2017

- En plus du contrôle de l'érosion provenant des chemins, un participant, spécialiste en protection de l'environnement, recommande d'aussi gérer l'égouttement provenant des toits afin d'éviter qu'il crée un chemin direct vers le lac. Idéalement l'eau des toits devrait s'écouler à travers le sol.

- Des membres sont préoccupés par le droit d'accès au lac des quinze résidences d'un développement domiciliaire en périphérie. Sans compter la gestion des déchets que cela peut occasionner, ils envisagent un moins grand engagement de la part de ces résidents pour la protection d'un environnement dont ils sont éloignés.

En réponse à cette préoccupation, madame Renoux et madame Cleary du CA font état d'un impact relativement négligeable suite à leur propre expérience au chemin Kates et au chemin Andrew Galvin, lorsque les accès sont bien aménagés et végétalisés.

Monsieur Belhumeur mentionne que les deux accès à proximité du chemin de la Mine sont peu fréquentés.

Cependant, si un membre avait des doutes quant aux pratiques, il est recommandé d'entrer en contact avec leur représentant du CA sur leur chemin pour identifier s'il y a un problème et pour obtenir de l'aide le cas échéant.

Par ailleurs, la municipalité ne peut agir par rapport aux demandes de permis et aux pratiques jugées déficientes qu'en fonction des règlements.

Il y a présentement un moratoire au niveau du développement, en attente de nouveaux règlements.

Il est dans notre intérêt de souligner le non-respect des règlements et de faire entendre notre voix aux réunions du conseil municipal.

Proposition

En regard des impacts et des risques que présente le développement résidentiel et commercial toujours croissant ainsi que la construction et l'aménagement des chemins dans l'environnement du lac Long Pond,

il est proposé que l'Association du Lac Long Pond fasse recommandation au CCE (comité consultatif en environnement) de la municipalité de Bolton-Est, qu'il requiert du CCU (comité consultatif d'urbanisme) qu'il soit consulté (le CCE) avant prise de décision dans tous les cas où l'environnement peut être affecté.

PROPOSÉ PAR monsieur Adrien Pilon
APPUYÉ PAR monsieur Jacques Belhumeur
ET UNANIMENT RÉSOLU

d) États financiers et budget

Le trésorier, Francis Turcotte, fait la lecture des états financiers de l'association pour l'année 2016 et fait une brève présentation du budget 2017.

62 personnes sont membres de l'Association soit environ un tiers des riverains et personnes ayant accès au lac.

En 2016, les recettes provenant des cotisations des membres, des contributions additionnelles et de la subvention de la municipalité ont totalisé 3 772\$ en 2016.

Les dépenses pour la participation à RSVL et à RAPPEL, le programme de végétalisation et les frais d'administration ont totalisé 2 427\$.

À ce jour, l'excédent cumulé est de 13 924\$.

Pour l'année 2017, l'association vise à atteindre comme revenu de cotisation 1 950\$ avec 65 membres à 30\$ de cotisation et à obtenir de la municipalité une subvention de 2 810\$ pour des recettes totales de 4 760\$ afin de couvrir les frais des tests

additionnels de vigilance cyanobactérie et l'achat du guide de RAPPEL sur la 'Lutte à l'érosion'.

Discussion concernant l'état financier

- Un membre propose d'offrir aux résidents une copie électronique du guide de RAPPEL plutôt qu'une copie papier afin de limiter la dépense et en respect pour l'environnement.

Malheureusement, une version numérique n'est pas disponible et la numérisation ne donnerait pas de résultats satisfaisants vu le nombre important de photos et de schémas.

- Une question est posée sur les plans de l'Association pour l'utilisation de la réserve financière.

Tel que décidé lors l'Assemblée générale annuelle 2015, ce montant est utilisé pour le programme d'aide financière offerte aux membres pour des travaux de lutte à l'érosion sur des terrains ou chemins privés.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Élaine Thivierge

APPUYÉ PAR madame Suzanne Cadieux

ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE le budget 2016 soit adopté

Augmentation de la cotisation annuelle 2018

La cotisation actuelle de 30\$ n'a pas été augmentée depuis la création de l'Association.

Bien que les budgets soient bien contrôlés et que la municipalité accepte de subventionner une partie de nos activités, les frais de programme augmentent ainsi que les demandes d'intervention qui nous sont faites.

Proposition

Afin de parer aux risques, le CA de l'Association recommande d'augmenter la cotisation annuelle à 35\$ à partir de 2018, la cotisation pour 2017 demeurant à 30\$.

PROPOSÉ PAR madame Sylvie Bouvette

APPUYÉ PAR monsieur Roger Laporte

ET UNANIMENT RÉSOLU

e) **Élections**

La présidente affiche à l'écran la composition du CA actuel :

- Jacques Belhumeur
- Danielle Carle
- Mary-Ann Cleary
- Christine Duchaine
- Jean Gaudreault
- Micheline Paquin
- Agnès Renoux
- Francis Turcotte
- René Vaillant

Les membres du CA acceptent de demeurer en poste à l'exception de madame Micheline Paquin qui changera prochainement son lieu de résidence.

La présidente sollicite des candidatures pour se joindre au CA, en particulier des résidents proches du secteur du chemin des Orfèvres où est madame Paquin. Cela assurera que chaque secteur du lac continue à être bien représenté au conseil.

Madame Édith Brodeur du chemin du Lac Nick et madame Catherine Sévigny du chemin Kates se proposent pour joindre le CA. Il n'y a pas d'opposition. Les deux candidatures sont acceptées.

f) Clôture de l'assemblée

La présidente prononce la levée de l'assemblée à 12h35

